



Inscription au prix Dodeman : histoire, familles et société Cyber congrès de généalogie 2021

Règlement

1-PÉRIODICITÉ

Ce prix est décerné les années impaires.

2-MONTANT

Son montant de 500 euros a été fixé par Monsieur Dodeman.

3-CONDITIONS DE CANDIDATURE

Ce prix s'adresse aux jeunes gens de moins de 30 ans. L'ouvrage devra parvenir à la Fédération **uniquement au format numérique** avant le **25 octobre 2021** adressé à ffg93@orange.fr (via une plateforme de transfert de fichiers type wetransfer ou autre)

4-TYPE D'OUVRAGE

L'ouvrage contiendra 50 pages minimum (dont 60% au moins de rédactionnel), sous format électronique et ayant pour thématiques : l'étude des populations, des métiers, la biographie et l'histoire des familles.

5-JURY

Les membres du jury sont bénévoles. Le vote du jury aura lieu à bulletin secret. Il pourra décider que le prix ne sera pas attribué. Ses décisions ne seront pas motivées.

Inscription

- * **M/Mme** (NOM + Prénom du candidat)
- * Adresse postale
- * Courriel
- * Téléphone
- * Membre de l'association fédérée (intitulé et sigle)

Après avoir pris connaissance du règlement, déclare concourir pour le Prix Dodeman de la Fédération française de généalogie qui sera décerné à l'issue du Cyber congrès organisé par la FFG-Maison de la généalogie le 8 novembre 2021.

Fait à le

(signature)

* mentions obligatoires

